



DEMANDE DE CLASSEMENT D'UN MEUBLE DE TOURISME



N°11819*03

*Articles L.324-1 et D.324-1 et suivants du code du tourisme
Arrêté du 2 août 2010 modifié fixant les normes et la procédure de classement
des meublés de tourisme*

(Cocher la case correspondante au renseignement à fournir)

IDENTIFICATION DU LOGEMENT MEUBLE

Le cas échéant, dénomination commerciale du meublé :
 Adresse du logement meublé (préciser s'il y a lieu le bâtiment, l'étage, le numéro) :

 Code postal : [][][][][] Commune :
 Téléphone du logement meublé (s'il existe): [][][][][][][][][][]

IDENTIFICATION DU DEMANDEUR

Civilité : Madame Mademoiselle Monsieur
 Nom : Prénom :
 Statut (loueur, mandataire, autre...) :
 Adresse :
 Code postal : [][][][][] Commune : Pays :
 Tél.1 : [][][][][][][][][][] Tél.2 : [][][][][][][][][][]
 Courriel :

NATURE DE LA DEMANDE

Classement actuel : Non classé étoile(s) Classement demandé : étoile(s)
 Capacité demandée (en nombre de personnes) : [][][]

DESCRIPTION DU LOGEMENT MEUBLE

Superficie totale du meublé : [][][][] Nombre de pièces d'habitation : [][][][]
 Construction : neuve récente ancienne (plus de 10 ans)
 Type de logement meublé : appartement studio villa autre
 Mis en location toute l'année : Oui Non

IDENTIFICATION DE L'ORGANISME en charge de la visite de classement

Nom et coordonnées de l'organisme (organisme visé au 1° ou au 2° de l'article L. 324-1 du code du tourisme) :

Fait à, le Signature du demandeur

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'applique aux réponses faites à ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès de la Préfecture du lieu d'implantation de l'établissement et auprès d'Atout France à qui ces données sont fournies par la Préfecture du lieu d'implantation de l'établissement dès lors que la décision de classement est prise, conformément aux dispositions réglementaires.